

Association Foncière Agricole Autorisée (AFAa) des Coteaux de Crolles
Espace Andréa Vincent
Chemin de la Falaise
38920 CROLLES

Tel (Carole BRUNET) : 06 89 95 35 39

AFA de Crolles
Compte rendu de la 2ème réunion du comité syndical du 6 novembre 2017

Etaient présents :

Jean-Louis REBUFFET, Michèle SCHMIDT, Marie Noelle JACQUEMOND, Martine LUNARDI, François DREVET, Philippe GRATIEN, Roselyne DIDIER, Nelly GROS (mairie), Amandine CHALVIN (mairie), Carole BRUNET (Chambre d'Agriculture)

Excusés :

Clément DREVET, Frédéric LANCON, Bernard SESTIER, Alain SALOMON

A l'ordre du jour :

- 1/ Objectifs du conseil syndical pour 2018 & calendrier prévisionnel
- 2/ Autres points divers à traiter
- 3/ Mise en place de plans de gestion : détermination de secteurs prioritaires

1/ Objectifs du conseil syndical pour 2018

Voir diaporama

Concernant les demandes de subvention, il est rappelé que les fonds suivants peuvent être sollicités par l'AFA :

- aide au démarrage des AFP (Etat)
- subvention mairie de Crolles : échéance 15 décembre
- fonds FEADER pour l'entretien/la réhabilitation des parcelles (Europe) : échéance mars 2018

Mr DREVET rappelle que la réhabilitation de parcelles nécessite des travaux de débroussaillage mais peut également comporter des travaux d'aménagements de points d'eau ou d'accès aux parcelles (réouverture ou création de chemins). C'est notamment le cas sur le secteur de Craponoz/Fagnès où l'eau est rare. A noter la présence d'un réservoir de la commune où Mr DREVET utilisait jusqu'ici le trop-plein, mais l'eau n'est plus accessible depuis que la commune de Bernin a fait des travaux.

L'aménagement de la digue du Fagnès pourrait également détourner les quelques sources présentes dans ce secteur.

Concernant les réunions du conseil syndical, Mr DREVET propose le rythme d'une réunion par trimestre en 2018. Cependant, en raison du démarrage récent de l'association et des échéances des demandes de subvention, une prochaine réunion du comité sera rapidement programmée.

Concernant l'organisation d'une assemblée générale de propriétaires, Mr DREVET propose qu'elle se tienne plutôt à la fin de l'année 2018, afin de présenter des avancées plus significatives de l'association. Il n'y a pas d'opposition à cette proposition.

Concernant la tenue de permanences, les membres du comité ne perçoivent pas encore leur pertinence tant que des actions concrètes ne sont pas lancées. Mme GROS précise que ces permanences pourraient se tenir en amont de chaque réunion du comité.

Concernant les plans de gestion, les membres du comité soutiennent l'intérêt de travailler de manière globale sur le périmètre de l'AFA dans un 1^{er} temps afin d'avoir une vision globale sur le projet de l'AFA et à long terme. Cette vision globale est à acquérir rapidement pour pouvoir démarrer les premiers projets. La prise de contact avec des porteurs de projets interviendra dans un 2^{ème} temps.

Il est entendu que l'AFA ne montera pas de projet sur les parcelles où les propriétaires se sont déclarés comme défavorables lors de la consultation sauf si ces parcelles sont avérées comme stratégiques pour un projet de l'AFA (remembrement de parcelles cultivées ou en projet de réouverture par exemple).

Mr DREVET rappelle qu'il est nécessaire de faire l'état des lieux des activités agricoles déjà en place et de recenser leurs besoins avant d'envisager d'autres projets.

2/ Autres points divers à traiter

Voir diaporama

Pour le choix des dates des réunions du comité syndical, il est proposé que les membres présents décident de 2 dates qui leur conviennent et qui seront proposées aux membres absents qui donneront alors leur préférence.

- ✓ Pour la prochaine réunion sont proposées au choix les dates du 4 et du 12 décembre, à 20h.

Concernant la communication des décisions et actions de l'AFA à l'ensemble des propriétaires, il est proposé que soit envoyé avec la convocation à l'AG l'ensemble des compte-rendus des réunions du comité sous la forme de relevés de décision, qui seront également publiés sur le site internet de la mairie de Crolles.

Une boîte mail afa.crolles@gmail.com a été créé et est actuellement gérée par Carole BRUNET. La gestion pourrait être partagée avec des membres du bureau si nécessaire. Un groupe de contact « comité syndical » sera créé dans la boîte mail.

- ✓ Ces propositions sont adoptées à l'unanimité par le comité.

3/ Mise en place de plans de gestion : détermination de sites prioritaires

Voir diaporama.

Présentation brève des résultats de Germain, stagiaire à la mairie de Crolles.

Débat autour des méthodes de défrichement, Mr REBUFFET présente l'initiative de la commune de Laval qui entreprend le défrichement de plusieurs parcelles actuellement plantées en résineux pour un retour à l'agriculture. Sur ces parcelles, un broyage à 10 cm sous la surface du sol sera réalisé par l'entreprise Bois des Alpes de Goncelin, pour un tarif d'environ « 2000€ ». Un désouchage n'est donc pas nécessairement obligatoire selon le projet agricole qui est envisagé.

Le témoignage sur le projet de Laval pourrait être intéressant à un certain stade des projets de Crolles.

Rappel de Mme GROS sur l'importance de préserver les pelouses sèches des coteaux de Crolles, suivant l'injonction du Département.

Travail sur cartes : distribution à chaque membre présent de 4 cartes représentant les 4 secteurs du périmètre de l'AFA :

secteur 1 : Craponoz – Fragnès

secteur 2 : le Brocey

secteur 3 : Pied de Crolles – Tailloux – Vachères

secteur 4 : Montfort – le coteau

Ces cartes comporte le zonage proposé par Germain (zone 1 et zone 2) ainsi que les parcelles déclarées à la PAC des agriculteurs (activité professionnelle agricole avérée).

Mr DREVET entreprend de décrire la situation agricole de chaque secteur (voir commentaires sur cartes).

Il apparaît que la plupart des parcelles sont devenues enclavées de part la fermeture de nombreux anciens chemins d'exploitation. Réaliser une cartographie des chemins actuels et anciens chemins semble être une 1ère étape avant de cibler des secteurs d'intervention.

- ✓ Il est proposé qu'une carte des chemins soit réalisée par la Chambre d'Agriculture et la commune à partir du cadastre et que ces chemins soient complétés lors de la prochaine réunion du comité (notamment les anciens chemins).

Les membres du comité souhaiteraient disposer des cartes suivantes pour travailler à domicile :

- les cartes des 4 secteurs identiques à celles distribuées mais figurant également le projet de digue du Fragnès (afin d'exclure les parcelles de l'AFA situées sur le projet de tout projet de réhabilitation)

- les cartes des 4 secteurs figurant le périmètre de l'AFA et les parcelles des propriétaires s'étant déclarés comme défavorables lors de la consultation avant l'enquête publique

- les cartes des 4 secteurs figurant le périmètre de l'AFA et les chemins (en projet)

- ✓ les cartes seront envoyés par mail (ou par courrier pour les membres ne disposant pas de boîte mail) à tous les membres du comité avec ce compte-rendu et la convocation à la prochaine réunion. Les cartes peuvent également être imprimées et envoyées par courrier aux membres qui en font la demande.